



du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Licence/adhésion sportive et culturelle aux bénéficiaires (OD/AD)

OUVRANT DROIT :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone/Portable :

Adresse mail personnelle :

NIA : SLVie :

Activité pratiquée :

AYANT DROIT :

Nom et prénom :

Date de naissance :

Activité Pratiquée :

Attention : demande à retourner avec les justificatifs

Afin de respecter le bilan comptable,
la participation sera payée à partir de janvier 2025

Pour tous renseignements, contactez la CMCAS Caen au 09 69 36 89 72



du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

AIDE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Participation financière aux bénéficiaires (**Ouvrants Droit / Ayants Droit**)
pour la pratique d'activités culturelles ou sportives.

- ▶ Ne se cumule pas avec une activité pour laquelle la CMCAS intervient sur la participation
- ▶ Pour les activités sportives et culturelles avec adhésion à un club, une association, une école (musique, danse...)
- ▶ Participation sur présentation de la **facture acquittée**
- ▶ **Une participation par an et par bénéficiaire**
- ▶ Montant maximum de la participation par bénéficiaire ou dans la limite du montant payé :
 - 90 € maxi pour un coefficient social 1 (inférieur à 9 585 €)
 - 60 € maxi pour un coefficient social 2 (entre 9 586 € et 15 973 €)
 - 30 € maxi pour un coefficient social 3 (supérieur à 15 974 €)

VOUS DEVEZ FOURNIR :

- ▶ le formulaire de demande
- ▶ la facture acquittée
- ▶ un RIB
- ▶ un avis d'**imposition 2024 sur les revenus 2023**

si celui-ci n'a pas été
fourni lors de la déclaration annuelle
des éléments de situation familiale



Pour tous renseignements, contactez la CMCAS Caen au 09 69 36 89 72

